Extrait N° 11 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 25 MARS 2005

L'an deux mil cinq, le vingt cinq mars, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 16 mars 2005 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 21.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René – M. LESQUELIN Jean Hugues - M. ABELARD Georges – Mme BAILLIF Line Rose – M. DENNEMONT Jean Daniel – M. BENARD Alex – Mme ZETTOR Jacqueline – Mme SERMANDE Philomène – Mme MEZINO Sylvaine – Mme MARA Simone – M. AARON Jean Marc – M. GRONDIN Jules – Mme MARCHAND Gladys – M. TOUPIN Jean René – Mme LAMOLY Viviane – Melle CADAS Virginie – Melle ROMAINSTAL Géraldine – Mme CADAS Isabelle – M. FRINGUE Mickaël – M. RIVIERE Raphaël.

Absents : M. ESCHYLE Gilles – M. HOARAU Alex – Mme GRONDIN Céline – M. RIVIERE Lucien – Mme CADERBY Armande – M. FERRERE Eric – Mme GATELLE Marie Benoîte – M. DENNEMONT Nicolas.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 11 / Information du conseil municipal dans le cadre de ses pouvoirs délégués au Maire

Le Maire informe le conseil des décisions qu'il a prises dans le cadre de sa délégation de pouvoirs :

Droit de préemption :

Le Maire n'a pas jugé utile d'exercer le droit de préemption de la Commune sur les intentions de vente désignées ci-après :

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

Réf. Cadastrales + superficie	POS	Situation	Propriétaire
AM 1214 / 158 m²	Zca	Chemin Merlo	CLOTAGATIDE Simon
AM 1225-1239 / 274 m²	Zca	Chemin Merlo	SODEGIS
AS 880 / 876 m²	UA	Rue de l'Eglise	VANDENESSE Jacques
AM 1224 (partie) 554 m²	UC/Ndebc/PPRI	Ch. Camille Roche	Succ. DUPONT/DELGARD
AM 1224 (partie) 554 m²	UC/Ndebc/PPRI	Ch. Camille Roche	Succ. DUPONT/DELGARD
AD 576 / 695 m²	UD/PPRI	Rue des Longoses	GRONDIN Auguste
AS 117-500-501-882 (Lot 47 – 1er étage / 55.03 m²)	UA	Av. G. de Gaulle	RICOU LIN Emile
AO 731 / 639 m²	UD	Ravine Sèche	LESQUELIN Marie Rose
AD 1085 / 1006 m²	UC	Route des Merles	RIVIERE Thierry
AO 210-211 / 356 m²	UD	Ravine Sèche	RIVIERE Thierry
AS 397 / 1480 m²	UA	Rue du Stade	LEBIAN Jh. René Paul
AI 872 / 90 m²	2 NAU	Bas du Tévelave	RIVIERE Sully
AI 865 / 67 m²	2 NAU	Bas du Tévelave	RIVIERE Sully
AD 789-790-925 / 1190 m²	UD	Tévelave	RIVIERE Thierry
AI 878 / 1043 m²	UD	Tévelave	BLONDEL Corneille
AR 341 / 1213 m²	UC/NCpf	Le Brûlé	DESRUISSEAUX Maurice

MAIRIE DES AVIRONS

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,